

## L'ORDRE DES CHIMISTES DU QUÉBEC EST HAUTEMENT PRÉOCCUPÉ PAR LA GESTION DES ORDURES ET DES CENTRES DE TRI DANS LA PROVINCE

**Montréal, le 17 octobre 2022** – L'Ordre des chimistes du Québec (Ordre) est hautement préoccupé par la gestion des matières dangereuses dans les centres de tri et de recyclage, relativement à l'enjeu de la sécurité de la population, notamment de ceux et celles qui y travaillent au quotidien. Alors que les incidents liés à la gestion approximative des déchets et matières recyclables ainsi que les accidents évitables y survenant défraient la manchette, l'Ordre est en quête de réponses à plusieurs de ses questions et appelle à un sérieux changement de cap des élus municipaux et provinciaux – sans compter des entreprises concernées.

« Bien que l'on constate une réelle volonté des organismes concernés d'informer le grand public sur les bonnes pratiques pour se départir des matières et produits potentiellement nocifs ou dangereux, force est d'admettre que ces concepts de prévention ne sont pas des acquis pour tout le monde. De ce fait, incendies, explosions, contamination des sols, des eaux et de l'air ne sont que quelques exemples des conséquences possibles d'une gestion déficiente des déchets et des matières recyclables par les entreprises qui les manipulent. Une panoplie de mesures de sécurité et d'autres pratiques doivent être prises en considération par ces entreprises pour éviter de possibles catastrophes, alors que l'on constate toujours en ce sens des carences sur le terrain. Absence de personnel qualifié, procédures de gestion interne des matières dangereuses insuffisantes et entreposage inadéquat des produits chimiques sont pratiquement toujours en cause lorsqu'un regrettable accident survient. L'Ordre ne peut laisser des travailleurs réaliser des manipulations qui les mettent à risque », affirme le président de l'Ordre des chimistes du Québec, M. Michel Alsayegh.

Confronté plus souvent qu'il ne l'aimerait à une actualité qui brosse un portrait plutôt inquiétant de la situation dans les centres de tri, l'Ordre s'estime légitime, relativement à sa mission fondamentale de protection du public, de rappeler aux entreprises l'importance supérieure des questions suivantes :

- Y a-t-il du personnel qualifié en gestion des substances chimiques (i.e. chimistes) dans les centres de tri?
- Les centres de tri ont-ils des plans de gestion des incidents adéquats?
- Les procédures de gestion interne et d'entreposage des matières dangereuses sont-elles adéquates pour assurer une protection du public et de l'environnement?
- Les bâtiments et infrastructures sont-ils adéquats pour ce type d'activité?

« Nous nous en remettons maintenant aux gouvernements concernés – provincial et municipaux – ainsi que les entreprises de gestion des déchets et matières recyclables. Ceux-ci doivent intervenir afin de mettre terme à ces risques majeurs et évitables guettant quotidiennement ces employés dont nous estimons grandement le travail. Mentionnons au passage qu'en plus de l'atteinte directe à la sécurité du public par la combustion et/ou l'intoxication aux produits chimiques dangereux, les conséquences

environnementales inhérentes à la manipulation mal avisée des déchets, pouvant mener à l'enfouissement ou au déversement de contaminants chimiques dans le sol et l'eau, ne sont pas du tout souhaitables à long terme au Québec », soutient le président de l'Ordre des chimistes du Québec, M. Michel Alsayegh.

### **À propos de l'Ordre des chimistes du Québec**

L'Ordre des chimistes du Québec compte près de 3 000 membres œuvrant dans des secteurs aussi variés que la santé, l'environnement, le judiciaire, l'alimentaire ou la recherche. Sa mission est d'assurer la protection du public québécois en matière d'exercice de la chimie, omniprésente dans la vie des Québécois. Fondé en 1926, l'Ordre des chimistes fait partie des premières organisations professionnelles encadrées par l'adoption du *Code des professions* en 1973.

-30-

**Source** : Ordre des chimistes du Québec (OCQ)

**Renseignements :**

Charles Brière-Garneau, 450 822-5656

Émile Gauthier, 418-806-6250

[medias@orangebleue.biz](mailto:medias@orangebleue.biz)